

## UN OUBLIÉ

L'individu dont je vais vous parler était ce que j'oserais appeler un ouvrage rempli de fautes d'impression, ayant pour titre : Jean Rattier dit Dubuisson. Il était bourreau de Québec et demeurait sur la Grande-Allée, dans une maison que le Conseil Souverain avait achetée de Nicolas Marsolet, lequel la tenait de Guillaume Bonhomme, qui la lui avait vendue.

Rattier, domestique de Jean Crevier, seigneur de Saint-François-du-Lac, avait assassiné, en 1679, Jeanne Couc, âgée de vingt ans, fille de Pierre Couc dit Lafleur de Cognac et de Marie Metisameg8k8c, algonquinc, sa femme. Son procès est très curieux à lire. On le condamna à la potence, mais comme il n'y avait pas en ce moment de maître des hautes œuvres, il lui fut proposé d'accepter la charge, ce qu'il fit sans trop balancer, puisque, d'une manière ou d'une autre, il était parti pour le balancement.

Le premier bourreau officiel en Canada avait été un tambour des troupes que M. de Maisonneuve condamnait à mort, en 1648, et qui préféra remplir les fonctions d'exécuteur public plutôt que de subir la peine capitale. A cet effet, le Conseil de la colonie le retint à Québec.

M. Pierre Boucher disait, en 1663 : " On sait aussi bien pendre en ce pays que dans un autre, et on l'a bien prouvé à quelques uns qui n'ont pas été sages."

Vers 1665, la charge de bourreau était vacante. Un criminel, dont le nom n'est pas mentionné, consentit à la remplir, et voyant que le roi commençait à nous envoyer des colons, sans compter les troupes, le Conseil se décida à loger convenablement le nouveau fonctionnaire ; c'est pourquoi, le 28 janvier 1665, il donna ordre de payer à Nicolas Marsolet deux cents trente francs une maison située sur la Grande-Allée,—dans le voisinage de notre Kermesse. En voilà un rapprochement !

Rattier et sa digne famille font parler d'eux d'une manière peu édifiante en 1686 et 1695, toujours en par lui exerçant sa profession publique, sa femme vendant de l'eau-de-vie en cachette et ses filles volant des ustensiles de ménage ou recelant pour le compte des autres voleurs.

Vous voyez que la rue Saint-Louis ou Grande-Allée, habitée en tous temps par des familles cossues et haut placées dans notre monde, posséda une illustration d'un genre à part. Le devoir de l'historien étant de ne rien oublier, je complète sur le chevalier de la corde et du fer rouge les renseignements déjà publiés par mon ami J.-M. LeMoine, ce révélateur du vieux Québec. Que son souvenir brille dans la Kermesse et qu'il rapporte à celle-ci beaucoup d'argent !

BENJAMIN SULTE.